

cernant l'aménagement de ce pipe-line, les entrepreneurs avaient présenté d'autres réclamations, parce que les devis d'adjudication étaient inexacts ou pour d'autres raisons. Je pourrais porter au compte rendu les noms de certains réclamants, afin de signaler au ministre qu'il y a eu un précédent au genre d'enquête que nous demandons.

Quant à la construction de la Northern Ontario Pipe Line, la compagnie Mannix avait réclamé environ \$16,000 à titre d'indemnité supplémentaire et elle fini par recevoir en règlement quelque \$6,600. La Mattagami Construction Company Limited avait réclamé quelque \$27,900 de plus et elle a touché en fin de compte \$17,900 environ. La Mannix Construction Company a réclamé \$972,000 et a reçu \$420,000 comme compensation; la Canadian Comstock a réclamé \$96,969 et a finalement reçu \$65,243; la Dutton-Williams Brothers a réclamé \$2,776,731 et la Couronne a fini par lui verser \$692,496.

● (9.50 p.m.)

Il y a donc des précédents. Je ne tiens pas à prendre le temps du comité à épiloguer sur cette question. Je ne veux pas être injuste et reprocher au ministre d'avoir manqué à son devoir. D'autre part, je ne pense pas qu'il ait été juste lui-même en déclarant qu'il lui faut encore du temps, 14 mois après qu'une demande a été officiellement faite à son ministère. Qui sait si dans deux semaines il pourra prendre une décision à propos de cette demande? Je voudrais qu'il se montre un peu équitable.

M. Bower: Si le ministre avait répondu aux questions du député de Digby-Annapolis-Kings de manière plus précise, je me serais peut-être tu. Mais, soit qu'il ait été incapable de le faire, soit qu'il n'ait pas cru le moment propice sa réponse ne nous a pas satisfaits. Je crois donc devoir soulever quelques points touchant son ministère et le crédit que nous étudions, qui intéressent l'Ouest de la Nouvelle-Écosse.

Le député de Digby-Annapolis-Kings et moi représentons toute l'extrémité occidentale de la Nouvelle-Écosse, région de quelque 175,000 âmes, qui a été très négligée au point de vue de l'aide accordée à son développement économique. D'après les indices que j'ai pu établir, le revenu moyen en Nouvelle-Écosse est, dans l'ensemble, de 20 à 30 p. 100 inférieur aux normes nationales. Dans l'Ouest de la Nouvelle-Écosse, cette moyenne est de 30 p. 100 inférieure aux normes de la province.

Donc, s'il y a un atome de vérité dans tout ce que j'ai entendu ici depuis que je suis au Parlement et dans tout ce que j'ai lu dans les écrits du Conseil économique du Canada et d'autres sources du même genre, notre cas mérite qu'on s'y arrête.

Je reconnais que le gouvernement, qui s'est fourré dans un horrible pétrin, est obligé d'économiser, mais j'insiste pour que l'on applique ces économies avec discernement. Prenez le cas d'un adulte et d'un enfant. Si pour une raison ou pour une autre, il fallait réduire d'une livre par jour l'alimentation des deux, il n'y aurait rien de plus absurde que de supprimer une demi-livre du régime de chacun. L'enfant mourrait même si l'adulte pouvait survivre. C'est pourtant la méthode qu'on a adoptée dans les prévisions budgétaires: une réduction uniforme, et c'est absurde.

Je suis le premier à reconnaître que l'économie de l'Ouest de la Nouvelle-Écosse ne se métamorphosera pas du jour au lendemain. Mais j'insiste pour que l'on procède de façon à ce que notre économie n'accuse pas un écart plus marqué qu'à l'heure actuelle. C'est aussi l'opinion des journaux de la région. L'un d'entre eux, qui appuie le gouvernement, portait en manchette: «Des milliards pour d'autres, peu pour nous.»

L'un des meilleurs atouts de notre économie provinciale, particulièrement dans la région ouest, est le tourisme, mais actuellement les moyens de transport font défaut. Le député de Digby-Annapolis-Kings a mentionné le bac qui fait la navette entre la baie de Fundy et Annapolis. Je m'intéresse grandement à ce service, mais il y en a un autre entre la Nouvelle-Angleterre et Yarmouth. L'été dernier, des milliers de voitures n'ont pu être acceptées, faute d'espace; ces touristes n'ont probablement jamais visité la Nouvelle-Écosse.

M. le vice-président suppléant: Comme il est 10 heures, dois-je quitter le fauteuil, faire rapport de certaines résolutions et demander à siéger à nouveau à la prochaine séance de la Chambre?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Pennell: Je me demande si le comité serait disposé à terminer l'étude des crédits du ministère des Transports.

M. le vice-président suppléant: La présidence devra d'abord faire rapport.

(Rapport est fait des résolutions approuvées au comité des subsides, qui sont adoptées.)